



**COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION
RÉUNION NO 2013-03
Le 18 avril 2013**

PROCÈS-VERBAL

La réunion a eu lieu dans la salle communautaire de l'édifice municipal de Rivière-Verte à compter de 19 h sous la présidence de M. Guy Michaud.

Membres présents

Michael Bossé
André Lang
Alain Martel
Guy Michaud

Charles Bouchard
Michel Laroche
Josée Levesque

Membre absent

Luc Frenette
Renaud Ouellette

Personnel

Directeur de l'urbanisme
Directeur adjoint
Adjointe administrative

Maurice D'Amours
Michel Lang
Nathalie Roy

Article 2013-03,01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Charles Bouchard, appuyé de M. Michel Laroche que l'Ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,02 PROCÈS-VERBAL RÉUNION MENSUELLE NO 2013-02

Il est proposé par M. André Lang, appuyé de M. Michael Bossé que le procès-verbal de la réunion mensuelle no 2013-02 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,03 DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun

Article 2013-03,04 RAPPORT DE LOTISSEMENT

Il est proposé par M. Charles Bouchard, appuyé de M. Alain Martel que le rapport de lotissement soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,05 RAPPORT DE CONSTRUCTION

Il est proposé par M. Michel Laroche, appuyé de M. Michael Bossé que le rapport de construction soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,06 VILLE DE GRAND SAULT

Roger Gagnon – 732, 3^e avenue

(18 avril 2013)

Ce terrain est présentement classifié R2 Résidentiel bi-familial. Le requérant demande, sous l'article 57.2.1.4 de l'arrêté de zonage de la ville de Grand Sault, une dérogation de 14,93 m par rapport à la marge de recul d'une servitude de la ligne hydro-électrique à haute tension afin d'ériger un agrandissement de 8' au garage annexé à la résidence.

Il est proposé par M. Michel Laroche appuyé de M. André Lang que cette demande soit acceptée telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,07 COMMUNAUTÉ RURALE DE SAINT-ANDRÉ

Arrêté modifiant l' Arrêté no 104-2008 étant l'arrêté adoptant le Plan Rural de la Communauté Rurale de Saint-André
(18 avril 2013)

La communauté rurale propose de modifier son arrêté no 104-2008 et demande une recommandation au comité sur la modification proposée:

- Changer la désignation d'une partie de la propriété (2 acres) appartenant à Paul A. Daigle et Fils, située au 9, rue Laforge, Saint-André, N.-B. (nid no 35104769) de zone A - Agricole à zone R2 – Résidentiel bi-familial afin d'y installer une mini-maison usinée.

Il est proposé par M. Charles Bouchard, appuyé de M. Alain Martel, que le comité recommande au conseil de la communauté rurale de ne pas adopter la modification telle que proposée considérant que la modification n'est pas conforme au Plan Rural.

Le comité recommande cependant de modifier l'arrêté de façon à permettre l'usage des maisons usinées dans les zones Agricole et Mixte.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,08 COMMUNAUTÉ RURALE DE SAINT-ANDRÉ

Arrêté modifiant l' Arrêté no 104-2008 étant l'arrêté adoptant le Plan Rural de la Communauté Rurale de Saint-André
(18 avril 2013)

La communauté rurale propose de modifier son arrêté no 104-2008 selon l'article 39 (1) de la *Loi sur l'urbanisme* et demande une recommandation au comité sur la modification proposée:

- Changer la désignation de la propriété appartenant à M. Jocelyn Dubé, située au 14, 1^{re} avenue, Saint-André, N.-B. (nid no 35155639) de zone R1 – Résidentiel uni et bi-familiale à zone AI – Aménagent intégré avec termes et conditions établis dans une résolution du conseil selon l'article 39 de la *Loi sur l'urbanisme*. Le but de la demande est de permettre la construction d'une garderie ou une habitation uni, bi ou multifamiliale.

Il est proposé par M. Michael Bossé, appuyé de M. André Lang, que le comité recommande au conseil de la communauté rurale d'adopter la modification telle que proposée.

Adoptée à l'unanimité

Article 2013-03,09 AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé par M. Michel Laroche à 19 h 50.

Maurice D'Amours - Directeur de l'urbanisme

Linda Dufour - Secrétaire de séance

Date

Guy Michaud – Président par intérim